
Bulletin CFSS n°2026B01

15 mars 2026

Rédaction : Soazik Klein
soazik.klein@ffbs.fr

Vous pouvez retrouver ce bulletin et les précédents sur le site fédéral : <https://ffbs.fr/commission-federale-scorage-statistiques/>

Ce 1^{er} bulletin de la saison a pour but de rappeler tout ce qu'un scoreur doit savoir pour officier en championnat national cette saison.

Tous les bulletins de la CFSS sont accessibles sur la page de la CFSS du site fédéral.

1. HORAIRE DES RENCONTRES

Sauf report demandé par les 2 clubs et validé par la CFS, les rencontres de D1 Baseball ont lieu :

- Le samedi à 16h
- Le dimanche à 11h

Pensez à vérifier !

Pour les autres championnats, sauf report demandé par les 2 clubs et validé par la CFS, le 1^{er} match est à 11h le dimanche, le 2^{ème} à la suite du 1^{er} avec une pause de 45 minutes entre les deux.

Tous les changements d'horaire ou de date sont spécifiés en rouge dans le bulletin rédigé et transmis dans la semaine précédant la rencontre.

2. SUIVI DES CHAMPIONNATS

Les championnats étant gérés par BallClubZ, toutes les informations sont disponibles sur :

<https://ffbs.wbsc.org/fr/calendar>

En cliquant sur un championnat, vous pouvez consulter le calendrier et les résultats, les classements, les statistiques, les rosters des équipes...

3. FEUILLE DE SCORAGE

Les feuilles de scorage ont évolué la saison dernière afin de se rapprocher de celles utilisées par la WBSC Europe.

Dorénavant, les feuilles de scorage sont en pdf. Le club (et non le scoreur) doit les imprimer en **recto**. Pensez à le rappeler à votre club.

Elles sont téléchargeables à :

https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2024/11/feuillescorage_FFBS.pdf

Il est – bien évidemment – strictement interdit de les modifier.

Les triplicata sont encore acceptés pour cette saison, mais c'est la dernière.

4. ASSIGNATION DES SCOREURS

Tous les scoreurs doivent être assignés dans le fichier de la CFSS **au plus tard le mardi soir précédant les rencontres**.

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/12lwTFkkiAAkVEpbIk9pjlWCGDqJzC4k9B47u10UJFAg/edit?gid=1316739720#gid=1316739720>

Vous ne pouvez pas modifier les noms des scoreurs et opérateurs si cela a déjà été renseigné dans la feuille de match électronique ou dans myWBSC (il y a lors un OUI dans la cellule). Dans ce cas, merci d'envoyer un mail à cfss@ffbs.fr pour signaler le changement.

Seul(s) le(s) référent(s) scorage du club peu(ven)t mettre à jour ce fichier ; pensez à vérifier que cela a été fait.

5. FEUILLE DE MATCH ELECTRONIQUE

Pas de feuille de match papier ni de roster papier... C'est ça de moins à scanner 😊

Tous les championnats nationaux sont sous feuille de match électronique (FME).

La CFSS assigne les scoreurs sur la FME ; ceci a pour effet d'envoyer un mail au scoreur (une fois tous les officiels assignés) en lui donnant son code d'accès.

Si vous n'avez pas reçu le mail, pensez à vérifier vos spams.

Le scoreur doit remplir et signer la feuille de match électronique à la fin de chaque rencontre.

Tant que le scoreur n'a pas renseigné les informations attendues, la feuille de match électronique est bloquée ; les managers et les arbitres ne peuvent pas signer.

Seul le scoreur papier peut signer la feuille de match, mais le scoreur opérateur peut saisir toutes les informations attendues en se connectant à son espace licencié sur l'extranet de la fédération :

<https://extranet.ffbs.fr/auth/login>

6. TRANSMISSION DES DOCUMENTS

La transmission des documents est de la responsabilité du club recevant et non du scoreur. Même si cette tâche lui est souvent dévolue, il peut la refuser et donner ses feuilles au manager de l'équipe recevante.

Avec la mise en place de la feuille de match électronique, il n'y a plus de feuille de match papier, ni de roster papier.

Les seuls documents à envoyer sont les feuilles de scorage et éventuellement les feuilles de comptage des lancers des 18U en baseball qui seront remises par les managers.

Les documents doivent être scannés en pdf ; pas de jpg...

Pour chaque rencontre, il est attendu :

- **Un pdf en format paysage pour les 2 feuilles de scorage**
- **Un pdf pour les comptages de lancers 18U**; cette feuille doit vous être remise par le manager de l'équipe ayant fait lancer des 18U : n'hésitez pas à la demander ! Bien évidemment, ceci est spécifique au baseball et seulement s'il y a eu des lanceurs 18U dans la rencontre.

Ces documents doivent être envoyés par mail à cfs@ffbs.fr et stats.cfss@ffbs.fr avant le lundi midi.

Attention à la qualité des scans et au sens des documents. Les statisticiens vous en remercient par avance ! La CFSS peut refuser des feuilles de scorage si celles-ci sont illisibles ou ne respectent pas les attendus définis ci-dessus.

7. DE LA RESPONSABILITE OU NON DU SCOREUR...

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Par ailleurs, la CFSS rappelle **que le nombre de lancers affiché dans BallClubZ pour les championnats n'est pas officiel et ne peut remplacer la feuille de décompte.**

8. BALLCLUBZ

La saisie sous BallClubZ « en direct » du match par un scoreur opérateur est obligatoire dans le championnat D1 Baseball.

Elle ne l'est pas dans les autres championnats, mais elle est encouragée. Ainsi, si des scoreurs opérateurs diplômés souhaitent officier sur une rencontre de D1 baseball, D1 softball féminin ou D2, ils doivent le signaler à leur référent scorage afin qu'il le notifie dans le fichier d'assignation de la CFSS.

Ceci est impératif et doit être fait avant le mardi précédant la rencontre ; sans assignation dans BallClubZ, vous ne pourrez pas accéder au match et donc pas le saisir...

Pour le championnat D1 softball masculin et D3 baseball, l'opérateur doit avoir l'accord du club recevant s'il souhaite être indemnisé, car dans ces championnats, les indemnités de scorage sont versées directement par les clubs.

9. RETOUR DU STATISTICIEN

Comme la saison passée, il y a une équipe de statisticiens qui se partage tous les matchs des championnats nationaux.

Les statisticiens peuvent avoir des questions sur votre scorage ; merci d'y répondre rapidement. En effet, avec ce nouvel outil BallClubZ, on ne peut pas modifier une action mal saisie (à l'exception de très rares cas n'entraînant pas de changement de retrait, de point et de coureur sur base...) ; aussi la saisie du match est-elle arrêtée jusqu'à obtention de la réponse du scoreur.

Les statisticiens feront un retour systématique au scoreur papier et au scoreur opérateur (s'il y en avait un 😊).

10. INDEMNITES

En championnat D1 baseball, softball féminin et D2, les indemnités des scoreurs et des scoreurs opérateurs diplômés sont prises en charge par la fédération via l'outil N2F.

L'indemnité d'un scoreur est fonction de son grade, l'indemnité d'un scoreur opérateur est de 30 € par rencontre.

Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du club recevant.

Vous pouvez trouver toutes les informations dans le guide financier :

<https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2026/03/Guide-financier-federal-2026-CD-19.02.2026.pdf>

Les demandes d'indemnité doivent être faites dans le mois qui suit la prestation.

En championnat D1 softball masculin et D3 baseball, les frais de déplacement, de restauration et les indemnités de scorage sont à la charge du club recevant.

Les scoreurs officiant dans ces championnats sont en droit de demander le paiement de leurs indemnités avant la rencontre (article 283.2). En cas de refus du club, la sanction est une défaite par pénalité et une amende de 400 €.

11. ABANDON DE SES INDEMNITES

Si vous souhaitez faire don de vos indemnités sous N2F et ainsi bénéficier d'une déduction fiscale, il faut en faire la demande auprès de Philippe Perennez : philippe.perennez@ffbs.fr

Le reçu fiscal offre une réduction d'impôt sur le revenu de 66% du montant versé dans la limite de 20% du revenu imposable.

12. OUTIL N2F

A l'exception de la D1 softball masculin et de la D3, les indemnités des officiels (scoreurs ou opérateurs) sont prises en charge par la fédération via l'outil N2F.

Si vous n'avez pas encore de compte, merci de me le signaler afin que celui-ci soit créé rapidement.

Si vous ne l'avez jamais utilisé... ou si vous avez oublié, vous trouverez tout dans les documents ci-dessous :

- [Guide d'installation rapide de N2F](#)
- [Guide simplifié pour déclarant de note de frais](#)
- [Procédure pour les notes de frais avec l'outil N2F](#)

Attention : utiliser obligatoirement un ordinateur lors de votre première connexion
(l'application sur les tablettes ou les téléphone est déficiente pour la création de compte et/ou la saisie de la première note de frais)

Suite à la modification des indemnités de scorage, le paramétrage de N2F est en cours et les libellés seront modifiés. Ils ne sont donc pas présentés dans ce bulletin.

13. POUR FINIR

N'oubliez pas que nous sommes tous bénévoles et faisons de notre mieux...

N'hésitez pas à :

- Diffuser ce bulletin largement
- Me contacter (soazik.klein@ffbs.fr) si vous avez des questions, des remarques...

!!! BONNE SAISON A TOUS !!!